# *Be + V-ing* : rôle anaphorique ?

Girard Geneviève

Pour citer cet article
Girard Geneviève, « *Be + V-ing* : rôle anaphorique ? », *Cycnos*, vol. 15.n° spécial (Journées Charles V sur les propositions relatives et l'aspect "be+ing"), 2000, mis en ligne en septembre 2008.
http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/317

Lien vers la notice http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/317
Lien du document http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/cycnos/317.pdf

*Cycnos, études anglophones*
*revue électronique éditée sur épi-Revel à Nice*
ISSN 1765-3118 ISSN papier 0992-1893

AVERTISSEMENT

*Les publications déposées sur la plate-forme épi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle. Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.*

*L'accès aux références bibliographiques, au texte intégral, aux outils de recherche, au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs. Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement, notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site épi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés ou imprimés par les utilisateurs. L'université Côte d'Azur est l'éditeur du portail épi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site. L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe d'épi-revel.*

EPI-REVEL
Revues électroniques de l'Université Côte d'Azur

# *Be* + V-*ing*: rôle anaphorique ?

Geneviève Girard

Université de Paris III

Beaucoup d'hypothèses[1] ont été faites pour tenter d'expliquer le rôle de la construction périphrastique *be* + V-*ing* en anglais, construction dont les multiples manifestations rendent parfois le linguiste perflexe. Comment, en effet, ne pas s'interroger, alors que l'on croyait avoir un peu compris le phénomène, lorsque l'on entend : *I am meaning ...*, ou, *he was having to write a letter ...*?

Parmi tous les problèmes soulevés, nous nous intéresserons ici au problème suivant[2]:

Pourquoi est-ce la forme aspectuelle à valeur d'imperfectivité (ex : *he was drowning*) et non la forme à valeur de perfectivité (ex : *he drowned*) qui prend dans certains cas la valeur de commentaire, du fait d'une reprise ? Quel rapport, quel lien logique y a-t-il entre le fait qu'un énonciateur dise qu'un processus est en cours[3] et le fait qu'il fasse un commentaire à propos de ce qui a été décrit dans un énoncé antérieur ?[4]

Chemin faisant, nous aurons à nous interroger sur le concept de 'commentaire'.

Nous discuterons, dans un premier temps, de la notion de 'reprise', d''anaphore', et analyserons des cas où cette notion est pertinente pour rendre compte du phénomène, par rapport à d'autres cas où l'imperfectivité, par contre, prévaut. Nous verrons ensuite des énoncés où il y a anaphore, et où *be* + V-*ing* n'apparaît pas. Le concept d''anaphore' fait alors des prédictions trop larges, donc fausses parfois. Nous proposerons enfin une hypothèse, qui tentera de poser le problème de *be* + V-*ing* en des termes légèrement différents, en faisant appel au concept, que nous essaierons de définir, de choix lexical inféré.

## I. Discussion de la notion d'anaphore et de cas prototypiques

L'anaphorisation est une opération linguistique qui consiste en la désignation d'un référent, déjà mentionné auparavant dans le contexte gauche, par une forme linguistique nouvelle, souvent de nature pronominale, mais pas exclusivement. L'anaphore -la deuxième forme linguistique- a la même référence que la première désignation, et sa référence doit nécessairement être déduite de l'antécédent.

La notion fondamentale qui régit ce phénomène est donc la notion de co-référence : pour un item de l'extralinguistique il y a deux désignations différentes.

Il y a des contraintes de localité à ce processus : on ne peut pas désigner, par exemple, par le pronom de troisième personne *he / him* un référent qui est déjà présent dans le même domaine phrastique : ainsi, dans *Peter killed him, him* renvoie nécessairement -même si ce n'était pas le cas en Vieil Anglais- à un individu différent de *Peter*.

En quel sens cette notion d'anaphore est-elle pertinente pour expliquer certains cas d'emploi de *be* + V-*ing ?* L'analyse d'un cas prototypique nous permettra de repérer les paramètres à l'œuvre.

1. When Mary said that she was tired, she was lying.
(exemple adapté de H. Adamczewski)

Plusieurs remarques s'imposent d'emblée :

---

[1] Voir la bibliographie pour les travaux importants sur ce point.

[2] Cet article reprend certains points abordés au colloque Chronos de Valenciennes en 1998.

[3] Il faut, bien sûr, tenir compte des types de verbes et de leur complémentation: a-t-on une activité? une réalisation? (cf Vendler).

[4] Nous sommes d'accord jusqu'à un certain point avec G.Mélis, lorsqu'il dit que "si les propriétés aspectuelles notionnelles ne sont plus pertinentes, il y a interprétation anaphorique". Voir bibliographie, p 137. Il s'interrogeait dans cet article sur la relation entre l'emploi anaphorique et l'emploi modal.

- a) il est question d'un seul événement. Cet événement est tout d'abord décrit par *Mary said that she was tired*, puis il est re-décrit par *she was lying*. C'est l'explication qu'en donne Adamczewski. On peut dire, en ce sens, qu'il y a bien 'anaphore', puisqu'il y a deux désignations pour un seul et unique événement.

Il est néanmoins intéressant de noter qu'en général, l'anaphore est moins riche du point de vue informationnel que l'élément référentiel qui lui sert d'antécédent. Dans une anaphore pronominale, on passe, en effet, d'un antécédent tel que *my neighbour* au pronom *he*, qui ne donne des informations que sur le genre, le nombre et la personne. Ici, l'anaphore en dit plus que l'antécédent *Mary said that she was tired*.

- b) il existe des contraintes à une telle interprétation. Il est nécessaire, en effet, d'avoir le même référent pour le sujet dans les deux énoncés. S'il n'y a pas co-référence, l'interprétation par anaphore ne peut pas avoir lieu :

2. When Mary said that she was tired, Peter was not listening to her.

Il y a, ici, deux processus distincts, et *Peter was not listening* n'est pas l'anaphore, la réinterprétation de l'énoncé *Mary said that she was tired*.

- c) il est nécessaire qu'il y ait simultanéité entre le moment que décrit le premier énoncé à la forme simple, et le moment du deuxième énoncé avec *be* + V-*ing*.
- d) l'antécédent de l'énoncé en *be* + V-*ing* est généralement un énoncé à la forme simple.
- e) la dernière contrainte concerne le statut syntaxique de la proposition introduite par *when*. *When she said that* ... peut difficilement être considérée comme une circonstancielle de temps. Il semble très difficile d'avoir l'enchaînement suivant :

When was she lying?
when she said that...

Ceci signifie que *she said that she was tired* n'est pas une information nouvelle, qui serait donnée pour placer l'événement *she was lying* sur l'axe chronologique, mais est la reformulation -à l'identique- d'une information co-partagée par l'énonciateur et le co-énonciateur. Tous deux savent nécessairement qu'elle a dit qu'elle était fatiguée. Ceci pose, d'emblée, un premier problème : si l'énonciateur est censé utiliser *be* + V-*ing* pour marquer la préconstruction de l'énoncé, il devrait employer *be* + V-*ing* ici. Or, il ne l'a pas fait.

L'analyse d'un énoncé différent va nous permettre de déterminer les limites de l'emploi de type anaphorique :

3. When Mary said that she was tired, she was knitting.

Ici, il y a traduction de deux événements distincts. Le co-énonciateur, à la réception du message a deux représentations mentales différentes concernant Mary : Mary parle / Mary tricote. Il a deux référents événementiels différents. Il y a bien co-référence entre les deux sujets, et simultanéité, mais il n'y a pas anaphorisation par l'énoncé *she was knitting* de l'énoncé *Mary said that she was tired*, pas de re-description, pas de ré-analyse.[5]

La différence fondamentale découle d'une différence sémantique concernant le verbe. Dans un cas, nous avons le verbe *lie*, dans l'autre cas, le verbe *knit*. Il semble exister une limitation sémique assez stricte à l'interprétation anaphorique, et seuls construiraient une telle interprétation les verbes qui expriment :

- a) une forme du dire, un type de dire : *mentir* sous-entend *dire quelque chose*: Pour mentir, il faut parler, s'exprimer, construire des énoncés. Il en va de même avec des verbes tels que : *joke, kid, pull somebody's leg, accuse, insult, hurt somebody's feelings*, etc ; pour plaisanter, pour faire marcher quelqu'un, pour accuser, pour insulter, pour critiquer, il faut parler, prononcer des mots, construire des énoncés. Ces procès n'existent pas hors

[5] Nous ne retiendrons pas l'explication par 'anaphore situationnelle', car l'anaphorisation est une opération linguistique qui relie deux données linguistiques. La relation entre une situation donnée (l'extralinguistique) et sa traduction langagière pose, quant à elle, le problème général de la représentation du monde par le langage.

d'une formulation langagière, et la formulation langagière a la particularité de ne pas s''auto-proclamer'.[6]

- b) une activité mentale, psychologique, qui a besoin d'un support physique, matériel, pour s'exprimer, pour se donner à voir[7] :

4. So the preacher cautioned John kinda quiet-like; he wasn't taking no chance on riling him up and running him out of the choir. (ex de C. Guimier)

Le fait que le prêtre ne prend pas de risque ne se perçoit que grâce à la manière qu'il a de parler.

5. The bartender appeared again and set the beers before them, pretending to knock Ignatius' beer into his lap. The Reillys were getting the Night of Joy's worst service, the treatment given unwanted customers." (J.K.Toole, *A Confederacy of Dunces*, p. 9)

C'est en faisant semblant de renverser un verre sur son client que le barman fait comprendre qu'il ne veut pas bien le servir.

Une analyse du contenu sémique des verbes semble, dans un premier temps, assez bien rendre compte des différences de sens. Elle nécessite néanmoins un approfondissement car la forme *be* + V-*ing* n'apparaît pas systématiquement chaque fois qu'il y a reprise par l'énonciateur d'une activité déjà décrite dans un premier énoncé.

# II. Le concept d'"anaphore" fait-il des prédictions fausses?

Il existe plusieurs cas de figure pour lesquels on peut parler d''anaphore', telle que nous l'avons définie, mais *be* + V-*ing* n'apparaît pas.[8]

Les deux premiers cas peuvent être écartés facilement, car les verbes ne traduisent ni des modes du dire, ni des activités psychologiques ou mentales non 'perceptibles' directement, mais il est néanmoins intéressant de les signaler :

Cas 1: dans tous ces cas, il y a co-référence des sujets, simultanéité, et description d'un seul et unique évenement.

6. When Omega came, it came with dramatic suddenness and was received with incredulity. (P.D.James, *The Chidren of Men*)

Il y a reprise, avec explicitation, par *it came with dramatic suddenness* de l'énoncé antérieur *Omega came*.

7. It was probably fortunate that I read the article when I did.
8. She did something strange: she smiled.
9. All he did was run away as quickly as possible.

On peut dire que *run away* est l'explicitation de *he did something*, tout comme *she smiled* est commenté par *She did something strange*.

10. When I asked why, he glanced at Penny and said he would explain the situation on the way to the station. He did. What he said, as we negotiated the Oxford one-way system, was ( M.Bedford, *The Houdini Girl* , p. 139)
11. Depeyster Van Wart was a terraphage. That is, he ate dirt. Nothing so common as leaf mould or carpet dust [...]. No, what he ate was ancestral dirt. (T.C. Boyle, *World's End*)

Cas 2 : la définition que donne le dictionnaire *Collins Cobuild :*

---

[6] Pour insulter quelqu'un, l'énonciateur dit rarement: *I insult you*, mais il fait comprendre par l'utilisation de paroles désagréables qu'il profère des insultes.

[7] ex construit: *Jane did the washing up yesterday; she was trying to be nice.* Quand on essaie d'être gentil avec quelqu'un, on ne peut le faire que via une activité particulière que l'autre va comprendre comme un signe de gentillesse.

[8] Les cas les plus intéressants sont bien sûr les cas où le verbe est un mode du dire. Mais il y a aussi des cas où le verbe exprime un type d'activité qui peut être interprétée comme exprimant une ré-interprétation, car l'activité dénotée est seule et unique.

12. - swim : when you swim, you move through water by making movements with your arms and legs;
13. -vote: when you vote, you indicate your choice officially at a meeting or in an election.
14. -walk : when you walk, you move along fairly slowly by putting one foot in front of the other.

Nous n'avons pas trouvé *be* + V-*ing* dans de tels cas. Nous pouvons dire, bien sûr, que ce n'est pas un commentaire, mais une définition du sens précis du verbe. Mais le concept de 'commentaire' a besoin d'être affiné pour être opératoire.

Ces définitions nous rappellent un énoncé souvent discuté :

15. When you vote Thatcher, you vote Conservative.

Nous disons que l'énonciateur dit, ici, sous cette formulation, que les deux processus sont indissociables, l'un implique nécessairement l'autre, puisque Thatcher appartient au parti conservateur. On ne peut pas voter Thatcher, sans voter conservateur, de même que l'on ne peut pas nager, sans se déplacer dans l'eau.

16. When you vote Thatcher, you're voting against the NSH.

La signification de l'énoncé avec *be* + V-*ing* est différente. On peut très bien voter Thatcher, sans voter contre le Service social de santé. L'un n'est pas équivalent à l'autre. L'énoncé *you're voting against the NSH* peut être une mise en garde de la part de l'énonciateur, adressée à quelqu'un qui ne semble pas voir certains enjeux de son vote. Si une telle interprétation existe, c'est bien parce qu'il n'y a pas strict similitude entre les deux processus, ce qui n'est pas le cas en 15.

Cas 3 : ces cas sont similaires au cas prototypique vu plus haut :

16. "There are only two women in the house, Sir Henry," he answered. "One is the scullery-maid, who sleeps in the wing. The other is my wife, and I can answer for it that the sound could not have come from her."
And yet he lied as he said it, for it chanced that after breakfast I met Mrs Barrymore in the long corridor with the sun full upon her face.
(Sir Arthur Conan Doyle, *The Hound of the Baskerville*)

17. The claddagh, he wants to know all about that one cos it's Irish and I'm Irish [...]
'It's two hands holding a heart. If you wear it so the heart's pointing out, it means your heart's not given to anyone ... the other way round means it is. [...]
Two lies, about the claddagh. I lied when I told him I'd bought it for myself -it was a present from Nick, for my eighteenth. And I lied when I told Red I'd never worn it pointing in.
(M.Bedford, *The Houdini Girl,* p. 192)

Pourquoi avons-nous la forme simple ici ? La jeune femme a dit plusieurs choses à propos de la bague -ce qu'elle nous rappelle par *I'd bought it myself*- puis elle reconnaît que ses paroles étaient des mensonges : *two lies*, qui est repris par *I lied*.

Cas 4 : Il s'agit de cas où il y interprétation par l'énonciateur des paroles prononcées par le premier énonciateur :

18. 'He says he's coming to marry me.'
'Marry you? Gerald?'
'Well, there's been some sort of delay. But he did send me money.'
'You surprise me,' said her mother. 'I can't say I took to him.'
(B.Brainbridge, *Sweet William,* p. 67)

Nous pourrions nous attendre à avoir la même stucturation qu'avec : *you're joking!* ou éventuellement *you must be kidding!* puisque 'surprendre quelqu'un' implique nécessairement une activité qui est source de la surprise suscitée.

19. (Plusieurs personnages discutent violemment d'un certain Christoff Bronsky) :
'Christoff at least had a sense of structure. Some system you could get hold of.'
'Gentlemen,' I shouted at them, 'you disgust me!'
They did not even turn to look at me and I moved away from them angrily.
(K.Ishiguro, *The Unconsoled,* p. 502)

Avec les verbes *amaze* , *surprise* , *astonish* , *disappoint* , c'est-à-dire des verbes psychologiques, nous trouvons toujours dans un tel enchaînement la forme simple :

| | | | |
|---|---|---|---|
| - | you | amaze | me! |
| - | you | surprise | me! |
| - | you | astonish | me! |

- you disappoint me !

Il semble donc y avoir un problème pour les cas 3) et 4) si la notion d''anaphore' et de 'ré-interprétation' n'est pas affinée. Nous allons donc essayer de le faire.

# III. Hypothèse

Beaucoup d'auteurs ont parlé du 'paradoxe du progressif'[9], exprimant par ce terme qu'il existe une certaine incongruité langagière à employer le verbe *cross* dans l'énoncé :

20. John was crossing the street when a bus hit him and he died on the spot.

alors que la rue n'a pas été traversée. La réponse qui est donnée souvent fait appel à la notion de sous-événement : il suffit qu'un sous-événement de *cross* existe pour que le verbe *cross* puisse être employé. Cette notion de 'sous-événement', de 'partie d'événement' -utilisée par de nombreux linguistes- est assez convaincante, mais elle me semble ne pas tenir suffisamment compte de la problématique générale de la représentation par le linguistique de l'extralinguistique, c'est-à-dire de la nécessité pour l'énonciateur de procéder en permanence à des choix lexicaux pour pouvoir exprimer ce qu'il veut exprimer.

Parler, c'est, pour l'énonciateur, trouver des lexèmes qui vont être aussi adéquats que possible pour que le co-énonciateur comprenne ce dont il est question. Il faut donc s'interroger sur ce qui préside au choix des lexèmes appropriés par l'énonciateur[10]. Si j'ai envie d'une tasse de thé, je dis que je veux une tasse de thé, je ne dis pas que je veux un verre de lait ... Or, lorsque l'énonciateur dit : *John was crossing the street when a bus hit him*, on peut considérer qu'il choisit le verbe *cross*, à tort, en quelque sorte, non conformément à la réalité événementielle qu'il veut exprimer, car le verbe *cross* signifie 'aller d'un côté à l'autre de la rue', or ce n'est pas ce qui s'est passé. On peut bien sûr rétorquer que c'est justement ce que permet de comprendre *be* + V-*ing*, mais pourquoi l'énonciateur n'a-t-il pas choisi un verbe plus adéquat au déplacement de John, et par exemple : *he took a few steps* ...?

Nous pouvons faire un raisonnement similaire avec l'énoncé suivant :

21. When Jane said that she was tired, she was knitting a jumper.

Au moment évoqué par l'énonciateur il n'existe pas encore de pullover, mais l'énonciateur doit néanmoins procéder à des choix lexicaux, s'il veut parler. Il remarque que Jane est engagée dans une certaine activité : elle manie des aiguilles, mais rien ne lui permet de dire avec certitude que l'activité va amener l'existence d'un vêtement qui sera désigné par le lexème *pullover ;* le terme même de *jumper* ne correspondant pas à ce que l'énonciateur voit. Rien ne dit même, à la limite, que *knit* est le verbe qui décrit avec adéquation l'activité de Jane.

Il y a donc une sorte d'imprécision, pas nécessairement voulue, d'ailleurs, de la part de l'énonciateur dans la sélection des termes lexicaux utilisés. C'est par inférence à partir de ce qu'il perçoit, qu'il fait ses choix lexicaux -il lui faut bien trouver des mots pour communiquer ce qu'il a remarqué- mais il n'a aucune assurance quant à leur pertinence référentielle. Cette démarche langagière, paradoxale, en un certain sens, peut peut-être s'expliquer par l'intentionnalité d'accomplissement qui caractérise les activités humaines : l'homme n'agit-il pas toujours par rapport à un but à atteindre ?

Revenons à l'énoncé :

20. Peter was crossing the street when a bus hit him (...)

---

[9] Nous pouvons citer, entre autres, J.Guéron dans son article "On the Syntactic Domains of Temporal Interpretation".

[10] Nous rejoignons la problématique de G.Mélis, *op cit*, p 143.

Pour être “fidèle” aux événements, l’énonciateur devrait dire : *he took a few steps in the street, a bus hit him, he died.* Mais cette formulation présente une consécutivité, une succession d’événements, ayant chacun sa caractérisation langagière, et n’envisage pas un processus par rapport à un autre. L’énonciateur est obligé de choisir entre deux stratégies :

- ou bien il exprime avec autant de précision sémantique que possible qu’un événement a eu lieu, puis un deuxième, puis un troisième,
- ou il “prend des libertés” avec l’adéquation référentielle pour placer un événement 'se faire écraser' au cours d’un autre événement 'traverser la rue' qui, en fait, n’a pas eu lieu.

Si l’énonciateur veut exprimer de manière plus dramatique ce qui a eu lieu, une activité banale, traverser une rue, et un procès moins banal, se faire écraser, il doit avoir recours à cette formulation “erronée”, à savoir choisir le verbe qui décrit l’activité qui ne s’est pas trouvée instanciée.

# IV. Vérification de l’hypothèse

Il faut maintenant nous demander si notre hypothèse peut rendre compte des cas vus plus haut, où la reprise n’amène pas *be* + V-*ing*.

Pour les verbes psychologiques, nous posons qu’il y a 'adéquation' notionnelle du contenu sémique du verbe *surprise* dans la mesure où le référent du GN COD *me* est celui qui ressent la surprise. Une glose possible est : 'je suis surprise par ce que vous venez de dire'. Et on peut penser *a priori* que l’énonciateur sait ce qu’il ressent. Il y a conformité, autant qu’il peut y avoir conformité, entre la notion qu’exprime le verbe, et le sentiment ressenti.

Avec les verbes psychologiques, il est important de prendre en compte les rôles sémiques des référents. Ici, le référent du GN sujet n'est pas agent. Il n'est pas à la source d'une intentionnalité. Et le GN COD est un locatif, c'est-à-dire le lieu où s'instancie la surprise :

*you surprise me = I am surprised because of you·*

Je proposerai le même type d’explication pour les verbes de perception : l’énonciateur ne peut dire *it smells nice* que si son odorat perçoit justement le parfum agréable.

> 22. She pushed him through the door of the Night of Joy bar. In the darkness that smelled of bourbon and cigarette butts they climbed on two stools. While Mrs Reilly arranged her cake boxes on the bar, Ignatius spread his expansive nostrils and said, “My God, Mother, it smells awful. My stomach is beginning to churn.” (J.K.Toole, *A Confederacy of Dunces*, p 8)

Avec : *does it hurt?* l’énonciateur veut savoir s’il existe une sensation de douleur.

Pour les énoncés vus plus haut avec : *she lied*, on peut dire que l’énonciateur nous fait comprendre qu’il n’y a aucun doute sur ce qui s’est passé : il y a eu mensonge, et il justifie son choix sémique en expliquant pourquoi ce qui a été dit était des mensonges.

On pourrait alors décomposer les énoncés de 'reprise' en deux sous-groupes :

- ceux qui offrent une désignation, une description qui se veut adéquate de l’antécédent,
- ceux qui offrent une interprétation, toujours sujette à caution de l’antécédent. C’est seulement dans ce cas que *be* + V-*ing* serait utilisé. Ces cas recouvrent, en particulier, toutes les désignations d’états mentaux, affectifs, émotionnels, qui nécessitent pour être connus d’avoir une 'existence physique' perceptible.

# Conclusion

Je ne me suis intéressée ici qu’à quelques cas de figure concernant les verbes téliques, et d’activité, et les verbes de processus mentaux, psychologiques et langagiers[11]. La

[11] Voir la typologie de Vendler: les verbes dits de “accomplishment” et de “achievement” sont téliques, alors que les verbes d’activité sont atéliques.

compréhension du rôle de *be* + V-*ing*, dans sa complexité, dépasse le cadre limité de cette étude.

J'ai souhaité réfléchir sur les données qui président aux choix lexicaux de l'énonciateur afin de mieux comprendre ce qui pouvait expliquer le rôle de 'commentaire' de cette forme. L'inadéquation référentielle que signalerait *be* + V-*ing* expliquerait que cette forme puisse être utilisée pour donner un commentaire interprétatif, donc également sujet à caution, à des énoncés préexistants.

Il semble exister un continuum entre une adéquation assez forte : *it's raining*, une adéquation plus douteuse : *he was crossing the street*, *she was lying*, et une inadéquation presque totale : *I'm starving*.

ADAMCZEWSKI, H. et DELMAS, C. (1982). *Grammaire linguistique de l'anglais*. Paris: Armand Colin.

BELLETTI, A. & RIZZI, L. (1988). Psych-verbs and Theta-theory, in *Natural Language and Linguistic Theory*, 6, 291-352.

COTTE, P. (1994). Le paradoxe du nom verbal en anglais contemporain, in *Les classes de mots*, Presses Universitaires de Lyon.

DELMAS, C. (1993). Réinvestissement modal de certaines formes verbales, in *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé*, Ophrys.

GUÉRON, J. (1996). Anaphores temporelles et (in-)cohérences, in *Cahiers Chronos*, Amsterdam, 59-77.

HIRTLE, W.H. (1967). *The Simple and the Progressive Forms. An analytical approach*. Québec : Presses de l'Université de Laval.

JOLY, A; & O'KELLY, D. (1990). *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris: Nathan Université.

LARREYA, P. (1999). Be+ -ing est-il un marqueur d'aspect? in *Anglophonia/Sigma*, n°6, Presses Universitaires de Toulouse Le Mirail.

MÉLIS, G. (1999). "(Be +) ing : glissements interprétatifs et contraintes, in *La modalité sous tous ses aspects*", in *Cahiers Chronos* n°4, Amsterdam-Atlanta: Rodopi, 135-148.

ROUSSEAU, A. (1993). Espace, référence, représentation, in *Faits de Langues*, 1, PUF, 151-162.

SOUESME, J.C. (1998). L'emploi conjoint de *have -en* et *be + ing* dans des énoncés négatifs", in *Cycnos*, numéro spécial 1998, publication des Actes de l'atelier de Linguistique du Congrès de la SAES 1997 à Nice (pp. 185 à 196).